

☆ **AUTORISATION PARENTALE POUR DIFFUSION DE PHOTOS**

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à prendre des photos de vos enfants et à les utiliser dans diverses publications (journal périscolaire, reportages, site internet de Villevêque).

Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

AUTORISATION

Nous, soussignés

Responsables légaux du ou des enfants :

.....

autorisons/n'autorisons pas (1)...

... les animateurs de l'accueil périscolaire à utiliser, dans le cadre pédagogique (journal périscolaire, publications, reportages, site internet de Villevêque), des photos de notre (nos) enfant(s) prises au cours des activités périscolaires.

A, le __ / __ / ____

Signature des représentants légaux

(1) Rayez la mention inutile



**CENTRE DE LOISIRS
ET D'ANIMATION**
Les Castors du Loir

N° Tél. : 02.41.25.16.18

**DOSSIER D'INSCRIPTION
À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**

CE DOSSIER EST OBLIGATOIRE POUR TOUTE INSCRIPTION AUX SERVICES

PÉRISCOLAIRES (ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR, RESTAURANT SCOLAIRE ET TAP)

IL EST TOTALEMENT INDÉPENDANT ET DIFFÉRENT DE CELUI REMIS À L'ÉCOLE

**DATE LIMITE DE RETOUR DU DOSSIER
COMPLET EN MAIRIE : 20 JUILLET 2015**

☆ **FICHE D'IDENTITÉ DE LA FAMILLE**

Nom et prénom des parents :

Adresse :

Code postal : _ _ _ _ _

Commune :

N° Téléphone personnel : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

N° Téléphone portable : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ ou _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

N° Téléphone professionnel : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Adresse mail :

N° allocataire : CAF : ou MSA :

↳ Si autre régime précisez :

Quotient familial : _ _ _ _ _

☆ **FICHE D'IDENTITÉ DE L'ENFANT**

**FICHE D'INSCRIPTION
AUX TEMPS D'ACTIVITÉS
PÉRI-ÉDUCATIVES (TAP)**

NOM DE L'ENFANT (1)	PRÉNOM DE L'ENFANT	DATE DE NAISSANCE	CLASSE (2)

- (1) Précisez obligatoirement le nom de l'enfant s'il est différent de celui des parents
 (2) Précisez la date de scolarisation si votre enfant est en petite section de maternelle

☆ **AUTORISATION DE SORTIE (TAP ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR)**

Le soir, après les TAP ou la garderie périscolaire, l'enfant ne pourra être récupéré par une autre personne que sur **autorisation** des parents (remplir liste ci-dessous en précisant bien le degré de parentalité : grands-parents, frère ou sœur,...) et sur présentation d'une **pièce d'identité**.

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Nom et prénom :

 **Si vous autorisez votre (vos) enfant(s) à quitter l'établissement seul après 16h45 (fin des TAP) merci de renseigner les informations ci-dessous :**

J'autorise mon (mes) enfant(s) à quitter l'établissement seul

Nom et prénom : Classe :

Nom et prénom : Classe :

Nom et prénom : Classe :

Nom et prénom : Classe :

Signature des parents

Les Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP) deviennent payant à compter de la rentrée scolaire de septembre 2015. Ils sont facultatifs mais la participation aux TAP devra obligatoirement faire l'objet d'une inscription (voir ci-dessous) qui vaudra acceptation du règlement.

Ce choix à un caractère fixe et permanent pour l'année scolaire en cours et ce pour les 3 séances hebdomadaires.

1^{er} trimestre : du 1^{er} septembre au 18 décembre 2015

Noms	Prénoms	Classes	Jours de présences		
			Lundi	Mardi	Vendredi

2^{ème} trimestre : du 4 janvier au 1^{er} avril 2016

Noms	Prénoms	Classes	Jours de présences		
			Lundi	Mardi	Vendredi

3^{ème} trimestre : du 18 avril au 5 juillet 2016

Noms	Prénoms	Classes	Jours de présences		
			Lundi	Mardi	Vendredi